



COMMUNE DE CHOISY

Nombre de conseillers :
 En exercice **18**
 Présents **15**
 Votants **16**

L'an deux mille vingt-trois, le 17 janvier
 Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 6 janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jacqueline PECORARO, Jean BARDET, Brigitte BARRET, Michel SOCQUET-CLERC, Olivier COUET, Isabelle JOYE, Guy PHILIPPE, Stéphane GREVE, Aurore MOSSIERE

Pouvoirs : Sylvie AUROY à Jean BARDET

Absents : Valérie STEFANUTTI, Marlène CHAFFARD

Secrétaire de séance : Brigitte BARRET

23/03

Objet :

Renouvellement des baux ruraux

Madame Jacqueline CECCON, Maire-adjoint, expose au Conseil municipal qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des contrats de bail de location des terrains communaux qui sont arrivés à échéance au 31 décembre 2022 et ceux qui arrivent à échéance au 28 février 2023.

Les premiers seront renouvelés pour une durée de 9 ans soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2031.
 Sont concernés :

NOM Prénom	Parcelles	Localisation	Surface
GAEC le Tilleul	D 335, D 336, D 337 D 361, D 362, D 363, C 1095, C 1004p, C 1000p, C 1007p, C 338, C 339, C 340	Rosière Les Effrasses	6ha 64a 38ca

Les seconds qui arrivent à échéance au 28 février 2023 et qui seront à renouveler pour une durée de 9 ans soit du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2032.
 Sont concernées :

NOM Prénom	Parcelles	Localisation	Surface
MOSSIERE Aurore	C 124, C 117 A 1504, A 1505, A 1507 B 62	Chez Caouet, Communaux de Vers Martinet, Bois des Ris Les Bourgeois	5ha 24a 35ca
GAEC le Vieux Chêne	A 1108, A 1069p A 1357 A 944	Pré Pernet, Malassée, La Planche Les Taillés	6ha 55a 29ca
DUMAX Emmanuel	C 1369p A 254, A 255, A 256, A 212, A 233, A 244, A 245, A 246, A 242, A 243, A 240, A 239, A 247p, A 248p, A 253p	Vers la Croix Les Lanches	8ha 93a 63ca
GAEC en Haut de la Fruitière	C 100, C101 A 959, A 847, A 848, A 849, A 851	Vers Martinet Les Taillés Crêt de Salles	5ha 33a 06ca
CHAMOUX François	A 1543p, A 1091, A1092, A 1069p	Crêt Chatelard Malassée	3ha 80a 10ca

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé au Conseil municipal,

- de donner son accord quant au renouvellement des baux concernés,
- d'autoriser le maire à signer les contrats afférents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DONNE** son accord quant au renouvellement des baux concernés,
- **AUTORISE** le maire à signer les contrats afférents

Le secrétaire de séance
Brigitte BARRET



Délibération devenue exécutoire compte tenu de
la télétransmission en Préfecture le
et de la publication le
Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire
Yves GUILLOTTE

